



Morlaix : 02 98 63 50 50

Landi : 02 98 19 46 16

St Pol : 02 98 78 38 58

Plouigneau : 02 98 67 70 14 Guiclan : 02 98 15 24 17

objectif.permis@orange.fr

objectif.permis.landi@orange.fr

objectif.permis.stpol@orange.fr

PARCOURS DE FORMATION BE

Lors de l'inscription de l'élève au sein de l'auto-école, il se voit attribuer un certain nombre de documents, à savoir :

- Livre de code et carte à puce individuelle, le cas échéant
- Livret d'apprentissage
- Manuel BE (vérifications, manœuvres, fiches BE)
- Code en ligne (option payante)

Il peut ainsi débiter sa formation à la conduite qui se compose de cours théoriques dispensés dans la salle de code ainsi que de cours pratiques dispensés sur la piste privée de l'auto-école et en circulation.

Le parcours qui est proposé leur permettra de progresser dans leur formation pour les amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

PARCOURS THEORIQUE (le cas échéant)

COURS THÉMATIQUES EN SALLE :

Durant la formation, l'enseignant de la conduite dispensera obligatoirement en salle :

- des leçons de code spécialisées sur divers thèmes (signalisation, arrêt et stationnement, croisement et dépassement, règles de circulation...) afin de favoriser l'apprentissage par une meilleure assimilation des connaissances. Des questions sur le thème traité leurs sont ensuite posées (20 questions sur DVD).
- des cours théoriques portant sur les thèmes de sécurité routière (alcool/drogue/médicaments, vitesse, téléphone, fatigue) afin de les sensibiliser et les prévenir sur les comportements à risque.
- des cours thématiques spécifiques à la conduite d'un ensemble : la spécificité du maniement des ensembles (porte-à-faux, angles morts, gabarits...), les usagers vulnérables et les véhicules lourd, la signalisation spécifique aux véhicules lourds. Ces cours sont dispensés collectivement sur le lieu de formation pratique avec votre formateur BE.

Agréments Morlaix n°E 0902965310, Landivisiau n°E 1702900090, Plouigneau n°E 1502900090 ; St Pol E1902900050 ; Guiclan : E202900090.

Siret n° 51052490300018

Identifiant de formation professionnelle 53 29 08409 29

N° de TVA Intra : FR11 510524903

L'élève devra obligatoirement assister au moins une fois à chaque cours thématiques en salle. En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement

COURS GÉNÉRAUX :

Les cours généraux visent à confronter les élèves à des séries de 40 questions où les différents thèmes seront présents. Cette formation pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD) ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet (option d'achat d'accès).

A la suite de la série de code, la correction peut être proposée (série pédagogique) ou pas (examen blanc). La correction pourra se faire sur support média ou par l'enseignant en interrogeant les élèves et en répondant aux éventuelles questions. La correction permet de cibler les thèmes à travailler davantage au vu de leurs résultats et leur permet ainsi de s'autoévaluer.

PARCOURS PRATIQUE HORS CIRCULATION

La formation pratique vise à former des automobilistes surs d'eux et conscient de la sur-exposition du conducteur aux risques routiers.

Pour cela, l'enseignant respecte le programme de formation REMC qui se divise en 4 compétences.

Les leçons de « plateau » ont une durée de 4 heures, sur la piste privée de l'auto-école et comprennent une alternance d'apports théoriques, de démonstrations et d'entraînements pratiques aux parcours d'examen.

- Au début du cours, une explication théorique du parcours est faite par l'enseignant et l'élève découvre le parcours à pieds.
- Après une deuxième explication théorique, le moniteur va choisir montrer le parcours de travail à l'élève : l'élève étant une fois à l'intérieur du véhicule et une fois à l'extérieur du véhicule.
- Concernant les vérifications et manœuvre d'attelage et dételage, de la même manière, l'enseignant procède à une explication théorique, une démonstration avant de laisser l'élève mettre en œuvre son apprentissage
- A la fin du cours de conduite, l'élève et l'enseignant font le point afin de valider l'objectif ou si celui-ci devra être retravaillé la fois prochaine. L'élève complète alors son livret d'apprentissage et le moniteur sa fiche de suivi en y inscrivant les éventuelles remarques relevées durant la prestation.

PARCOURS PRATIQUE EN CIRCULATION

La formation pratique vise à former des automobilistes surs d'eux.

Pour cela, l'enseignant respecte le programme de formation REMC qui se divise en 4 compétences.

Les leçons de conduite ont une durée de 4 heures, sur le parcours du centre d'examen dont dépend l'auto-école, comprenant :

- Après une explication théorique, le moniteur va choisir un secteur de travail adapté correspondant à l'objectif.
- A la fin du cours de conduite, l'élève et l'enseignant font le point afin de valider l'objectif ou si celui-ci devra être retravaillé la fois prochaine. L'élève complète alors son livret d'apprentissage et le moniteur sa fiche de suivi en y inscrivant les éventuelles remarques relevées durant la prestation.

L'enseignant s'engage à faire preuve de pédagogie et de progressivité dans les exercices pour former et préparer au mieux ses élèves aux diverses situations qu'ils seront amenés à rencontrer aussi bien en termes de trafic qu'en terme d'environnement.

Pendant vos leçons de conduite, vous serez amené à circuler :

- en ville (secteur résidentiel, centre-ville, abords d'écoles, d'hôpitaux...);
- en rase campagne ;
- sur voie rapide et/ou autoroute ; de nuit (leçons prises en hiver).